

Bône: Tissus urbains et architectures
Éléments pour une problématique de complexité
Dr. Nadia BENZAAD REDJEL

Département d'Architecture, Laboratoire d'Architecture et d'Urbanisme, Faculté des sciences de la terre, Université Badji Mokhtar Annaba, redjelnadia@gmail.com

Soumis le: 09/04/2018

révisé le: 09/04/2018

accepté le: 23/11/2021

Résumé

À Annaba (Ex Bône), les tissus urbains coloniaux se caractérisent par une nette diversité que soulignent les traits d'architecture qui s'y associe. Cet article en propose une lecture critique. En plus de lever la confusion sur la qualification de ce cadre bâti, l'objectif de ce travail est de questionner cette production particulière en termes objectifs pour la regarder enfin comme tout produit esthétique, lié aux différents contextes de sa création. La complexité en question repose sur une distinction à opérer entre les composants de cet immense corpus et qui pourrait en effet, être examinée sur divers points de vue historiques et esthétiques.

Mots-clés: Ville coloniale, Bône, Algérie, Tissus urbains, Architectures, Diversité.

بونة: أنسجة عمرانية و بنايات
عناصر إشكالية التنوع

ملخص

تتسم في عناية أو بونة سابقا، الأنسجة العمرانية الموروثة عن الاستعمار الفرنسي، بالتنوع الواضح إضافة إلى اختلاف البناءات التي تنسب إلى كل نسيج. يقدم إذن هذا المقال قراءة نقدية لهذا الوضع. وإلى جانب رفع اللبس عن معرفة هذه الأنسجة والأطر التي تشكلها، يهدف المقال للتطرق بموضوعية إلى هذا الإطار الحضري ويهدف أيضا إلى اعتباره كأى منتج فني وجمالي. يمكن التمييز فعلا بين مكونات هذا النسيج الموروث من عدة نواحي تاريخية وجمالية.

الكلمات المفاتيح: مدينة استعمارية، بونة، الجزائر، أنسجة عمرانية، أبنية، تنوع.

Bône: urban fabrics and architectures
Elements for a problem of diversity

Abstract

In Annaba (Ex Bône), the colonial urban fabrics are characterized by a clear diversity which is emphasized with architecture joined to it. This paper proposes a critical reading. Besides raising the confusion in the qualification of this built frame, the objective of this work is to question this particular production in objective terms and to consider it finally as any esthetic product, connected to the various contexts of its creation. The complexity involved rests on a distinction to be operated among the components of this vast corpus and who could be examined on historic and esthetic various views.

Keywords: Colonial city, Bône, Algeria, Urban fabrics, Architectures, Diversity.

Auteur correspondant: Dr. Nadia BENZAAD REDJEL, redjelnadia@gmail.com

Introduction:

L'architecture et l'urbanisme coloniaux de Bône (Auj. Annaba) ont été très peu étudiés. L'article tente d'en renouveler les perspectives tant au plan méthodologique que conceptuel: interroger les deux notions d'«urbanisme colonial» et d'«architecture coloniale» sans les aborder du seul point de vue de leurs moments de création. Ceci reste le tout premier objectif de nos recherches. Ces dernières s'inscrivent dans une continuité de contributions consacrées à la connaissance du legs colonial⁽¹⁾. Bône est pour ainsi dire, une ville coloniale qui s'ignore.

L'histoire des formes urbaines et de leurs transformations ont été longtemps le domaine des architectes versant dans la typo morphologie, sans toutefois qu'il puisse y avoir de travail de synthèse sur les acquis de ces recherches. Ces dernières se diluent dans la multiplicité des cas nombreux, des lieux et des temps observés. Une exception, cependant, peut être représentée par les travaux désormais connus de Philippe Panerai^(2, 3, 4), de Pierre Pinon⁽⁵⁾ et que tente de restituer un colloque en son honneur et de Françoise Boudon⁽⁶⁾.

Il s'agira d'abord de restituer la forme des trois tissus: le premier est au centre (Ex nouvelle ville), le second représente la première banlieue (Ex Faubourg Sainte Anne) et ensuite, celui des lotissements nord. La restitution de ces trois tissus représente ainsi le centre d'intérêt de ce travail qui pourrait par la suite être étendu à un ensemble plus large. Cette restitution, qui est à inscrire dans le large champ de l'histoire des formes urbaines, se doit d'être complétée par une illustration des «architectures» en place. Adossée au parcellaire, et observée sous l'angle de l'esthétique urbaine, l'architecture coloniale pourrait être d'un apport conséquent pour un débat épistémologique à entreprendre.

Les orientations sans doute plus larges, mais tout aussi pertinentes de Bernard Le petit⁽⁷⁾, suggèrent une somme de questions qui pourront en effet, guider la réflexion en matière d'histoire urbaine. Nous en retiendrons l'idée que la forme urbaine peut être envisagée comme une contrainte: «Quelles sont les contraintes formelles héritées du passé qui pèsent sur l'aménagement urbain?».

Quelles perspectives pour repenser le legs colonial?

Des chercheurs-architectes se sont depuis longtemps penchés sur un large éventail d'édifices hérités de l'époque coloniale, mais selon un présupposé d'universalité des règles de leur conception et composition: ces édifices sont tous, de fait, qualifiés de «coloniaux». Les règles de conception en question sont envisagées sous l'angle de leur opposition aux principes d'organisation des espaces de la ville arabe, seule problématique qui alimente la recherche historique sur les formes urbaines. Alors que ce bâti hérité se caractérise par une extrême diversité, il est envisagé tel un corpus unique, unitaire et sans disparité.

Il manque à l'éveil alimenté par la découverte du patrimoine architectural colonial, l'inscription dans un cadre de référence disciplinaire, morphologique et temporel.

A Bône, le parcellaire hérité de l'époque coloniale représente une situation d'exception. Il est ou clairement établi, sinon il montre une évolution quasi-spontanée. Il est issu dans le premier cas, de plans conçus par des architectes ou des ingénieurs. Il aura évolué dans le deuxième cas, sous la pression d'une partie de la population.

Dans un contexte où disparaissent les spécificités, l'enjeu de cette approche réside dans le fait de saisir la richesse avec laquelle cette ville a été fabriquée et de dépasser un fait de conceptualisation érodée.

C'est un pas significatif vers la construction d'une compréhension rationnelle de ce qui vient tout droit d'un fait de colonisation. Quels seraient les types de formes et de tissus urbains identifiables, et en quoi se différencieraient-ils? Quel type de tissu urbain colonial peut-on déceler à partir de la seule lecture des plans urbains? Et quelles variables retenir pour aboutir à une typologie fiable de tissu et de bâti?

Il est clair qu'il peut exister plusieurs seuils pour examiner la forme de Bône: les tissus sont à envisager en premier, la typologie architecturale en ce qu'elle pourrait être associée ou non aux tissus en question, est un seuil également intéressant à examiner. Ce dernier volet

mériterait un travail sans doute plus ample, mais surtout plus précis que ce que nous envisageons ici.

Méthode, délimitation, et échelle d'analyse:

Partant du tissu de la ville arabe (à l'Est) pour progresser dans le sens de croissance de la ville (vers l'Ouest), nous sommes tout d'abord en présence d'un tissu haussmannien composé essentiellement d'immeubles de rapport; ensuite d'un tissu contigu composé de maisons de faubourg, de style méditerranéen au faubourg Sainte-Anne; vers le nord, il est davantage question de tissu pavillonnaire fait de maisons individuelles à l'image des cités-jardins d'Europe. Cet ensemble urbain constitue l'essentiel des espaces centraux et péricentraux de Bône, ce qui est une valeur en plus pour étudier ces sous-ensembles.

Agissant comme des zones homogènes, ces unités de plan correspondent à des unités simples, elles coïncident avec des unités historiques⁽⁸⁾: le tissu haussmannien est issu du plan Gonssolin (1855), le tissu du faubourg la colonne résulte d'un fait de croissance en place et lieu de jardins, et enfin le tissu pavillonnaire est la concrétisation du plan du patrimoine coopératif bônois (PCB).

Ces unités se différencient sans ambiguïté. L'échelle du plan topographique que nous mobilisons ici, présente ce privilège de spécifier des sous-ensembles clairement identifiés et reconnus sur plan. Sauf qu'il faudra être attentionné aux quelques situations échappant à la règle générale de composition; ce sont celles-là qu'il faudra plus tard, regarder avec insistance. Il se trouve que l'échelle retenue dans ce travail coïncide avec les formes reconnues par la communauté des architectes: François Loyer⁽⁹⁾; Ph. Panerai⁽¹⁰⁾; P. Pinon⁽¹¹⁾.

Certes, la cohérence géométrique ne peut à elle seule conduire à définir des unités de plan (B. Gauthiez⁽¹²⁾). Sans une consultation avertie des documents d'archives et sans la vision où la part du présupposé n'est pas à exclure, cet ensemble de formes n'aurait pas eu lieu.

Ces unités de plan semblent être assez pertinentes pour l'analyse, elles étaient déjà des districts à l'époque de leur création, et réapparaissent dans le rapport de René Danger⁽¹³⁾. Au sein du vaste ensemble qu'était Bône, déjà constituée en 1930, les districts mentionnés par l'urbaniste laissent une large place aux trois tissus en question, ils étaient clairement identifiés dans son rapport où la description part du centre aux extensions.

Sources (écrites et iconographie)

L'essentiel du matériau de cet article est extrait d'une sorte de synthèse qu'opère un long travail d'investigation auprès de sources de première main. La consultation de ces sources a eu lieu aussi bien à Annaba qu'en France: des archives administratives, des directives de l'aménagement, des plans des villes, des plans d'édifices, des rapports des conseils municipaux, des correspondances et des conférences entre le génie militaire et les ponts et chaussées, et avec le service des Travaux publics et celui des Bâtiments civils, des archives de presse, des fonds d'architectes ou d'urbanistes, comme René Danger, ceci pour suivre les cheminements des aménagements et de la fabrication de la ville. Cette large collecte de sources nous permet aujourd'hui de conforter nos hypothèses de travail.

Le plan topographique est une source exceptionnelle pour dire les tissus urbains constitués en ce moment. Parallèlement, le rapport justificatif qui s'y attache est également une source suffisamment informative de l'état du cadre bâti. La portée du corpus mobilisé reste en effet, monographique. Excepté les questions de salubrité, aucune dimension critique n'a été constatée dans le texte. Néanmoins, le document puise son intérêt en ce qu'il conforte notre regard sur l'extrême richesse du legs colonial. De plus, la source s'avère être un outil précieux pour la précision du levé de topométrie. Le levé de topométrie et le plan de Bône sont dressés par René danger, connu pour ce type de compétences. Hélène Vacher⁽¹⁴⁾ lui consacre un travail extrêmement fouillé.

Les données sur les périodes d'avant la réalisation des tissus en question peuvent aider à indiquer l'évolution. Elles sont pour apporter un éclairage sur la correspondance entre unités de plan et unités historiques. Tant que la description restera ouverte, la somme des

informations à extraire du plan topographique est considérable. Pour un architecte, il s'agit bien là d'un élargissement du champ de ses recherches.

Quel cadre de référence pour étudier la forme urbaine?

L'avance de l'école italienne en matière d'études de la forme urbaine, est sans conteste. L'agonie du parcellaire et des formes anciennes et ensuite, leur retour sur la scène de la fabrication urbaine nous semblent être deux raisons suffisantes pour les étudier⁽¹⁵⁾. Dans divers contextes de projets, nombreux sont les exemples de propositions qui postulent pour un sérieux retour au parcellaire, ou à défaut à l'îlot et à l'alignement du bâti par rapport à la rue.

La notion de forme urbaine reste liée à la préoccupation de se saisir de la matérialité des lieux, quel que soit le champ disciplinaire qui s'y intéresse. Il s'agit en l'occurrence de travaux d'architectes, d'urbanistes ou de géographes⁽¹⁶⁾.

La forme est un objet d'intérêt plus ou moins stable dans les trois disciplines et connaît aujourd'hui un regain dû au retour du parcellaire sur la scène de la composition urbaine. Elle se retrouve dans les études morphologiques entendues au sens de classification ou de typologie. En matière de conception, la notion renvoie aux effets de l'Art urbain. Elle est enfin, souvent confondue avec la notion de tissu urbain: «engagée dans la qualification d'une aire urbaine qui présente des caractères d'homogénéité et de continuité»⁽¹⁷⁾.

En plus de ce seuil de confusion entre formes et tissu, quelques nuances sont également à souligner. Restituer la forme et son caractère reste tributaire des enjeux disciplinaires et de leur lien à la réalité de la fabrication de la ville. Il reste aussi que la géographie fait peu de cas des diversités des formes urbaines intra urbaines. Les formulations et disparités internes à la ville sont davantage décryptées par l'architecture que par la géographie, ce qui fait croire que la forme serait la chasse gardée des seuls architectes.

Depuis les travaux italiens, l'approche de la forme passe par l'étude des interrelations entre composants du tissu: système viaire, parcellaire, bâti et espaces libres; en focalisant toutefois, sur certains composants particulièrement privilégiés⁽¹⁸⁾. Il faudra probablement revenir au moment fort des études de la forme urbaine.

A ce niveau, vont surgir des enjeux de connaissance qui légitiment des actions de patrimonialisation et de réhabilitation du passé. Fortement redevable à l'école italienne, l'école française a à son tour, imprimé sa marque dans les travaux: du travail de Panerai, nous retiendrons combien le type d'édifice ne se caractérise que dans un tissu construit et constitué, et comment le tissu urbain se caractérise à son tour dans l'étude de la structure urbaine, laquelle structure n'est concevable que dans sa dimension historique.

Une passerelle s'est ainsi bâtie entre ces derniers et ce qui se fait comme recherche dans les écoles d'architecture d'Algérie. Remarquons que cet intérêt au passé, fortement associé aux démarches de Panerai, n'est pas dépourvu d'idéologies. Partagé entre héritage arabe et colonial, le bâti ancien continue d'éveiller des susceptibilités. Quoi qu'il en soit, la faveur donnée aux formes du passé, élevées au rang de patrimoine à conserver ou de leçon à suivre, doit énormément à l'avènement de l'urbanisme moderne. La modernisation de l'urbanisme est passée par le déni des anciennes formes envisagées comme une donnée distincte du reste de la ville.

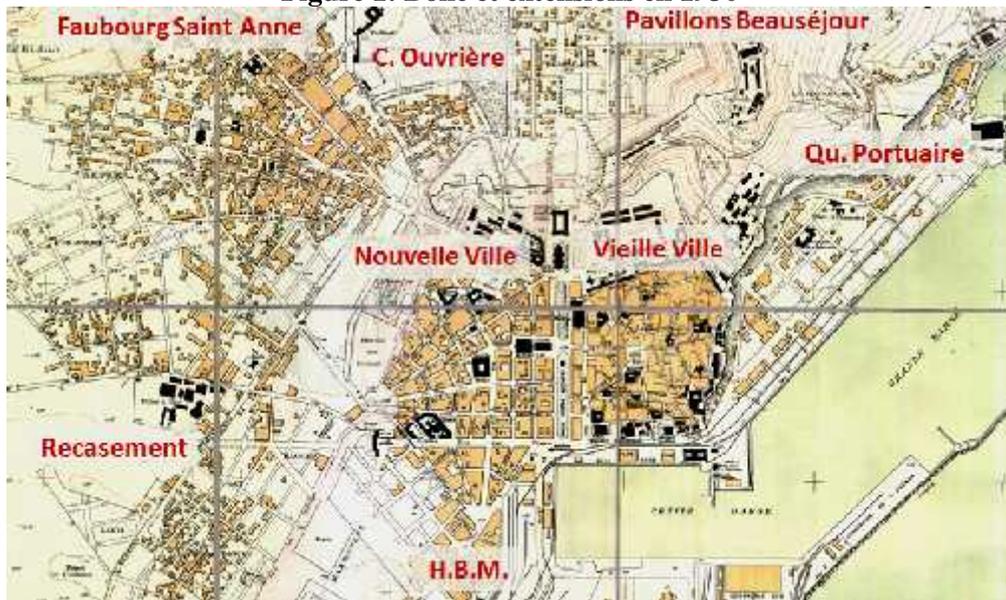
Partition de Bône en secteurs et en tissus urbains:

Il est essentiel de souligner combien la forme générale de la ville de Bône doit son intérêt au fait de condenser une si grande richesse morphologique dans un espace réduit. Ce fait n'est rien sans les éléments qui en ont généré la spécificité: le Cours et le port, ces deux espaces si bien configurés, et si bien structurés. Il se trouve qu'ils représentent en même temps l'ossature de la ville ancienne, en plus d'avoir impulsé sa dynamique de croissance.

Les années 1930 sont un moment phare dans l'histoire urbaine de Bône. Les aborder renvoie aux actions de la ville qui pour consolider son pouvoir sur son territoire, a fait appel à des urbanistes, tels ceux de l'équipe Danger. Le Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) en fut la finalité⁽¹⁹⁾.

S'est alors posé pour l'équipe, la question lancinante de l'identité de la jeune cité. En même temps s'est inaugurée une nouvelle dimension territoriale, car Bône a acquis une importance due d'abord à sa position de place militaire, ensuite à son statut de port de la méditerranée: Troisième port d'Algérie après celui d'Alger et d'Oran, le port de Bône voit son importance grandir avec le volume des exportations de minerai de fer⁽²⁰⁾. Parmi les signes qui font voir cette dynamique, la multiplication des placements immobiliers en ville de la plus value provenant du commerce avec la métropole⁽²¹⁾. Se manifestent ainsi, les signes visibles de modernisation et de changements impulsant un sérieux mouvement d'expansion (Fig. 1). L'existence de quartiers distincts et de faubourgs en est la marque irréversible.

Figure 1: Bône et extensions en 1930



Source: Extrait du Plan topographique, PAEE de Bône, 1932-33; Société des plans régulateurs de villes, Frères et fils Danger.

Mais cette période est traversée aussi par des mouvements de réformes, et par le passage à un urbanisme de plan régi par des textes de loi. Désormais, même la loi Cornudet est mise en application en Algérie et aux colonies.

Les urbanistes sont loin de prendre part à ce large marché qui s'ouvre à eux. René Danger qui en fait partie, désigne l'urbanisme de science des plans de villes⁽²²⁾. Il faudra expliquer cela par le positionnement un peu singulier de René Danger au sein de la discipline naissante. Quels seraient ses référents face aux disciplines voisines sinon ses compétences en topométrie urbaine⁽²³⁾.

Entre les trois mots d'ordre, «Assainir, ordonner et embellir»⁽²⁴⁾ et leur projection sur l'espace bônois, nous retrouvons les quartiers jugés insalubres et trop peuplés; ils devront être supprimés⁽²⁵⁾.

La division, de Bône en quartiers, suggérée par Danger semble volontiers s'accommoder avec celle devenue courante depuis. Il manque à cette restitution, la description en détail des entités de Danger⁽²⁶⁾. Il faudra aussi signaler la courte durée du passage de Danger à Bône, ce qui explique son recours à l'appui de la mairie pour la collecte des informations nécessaires à son analyse et au plan.

Cette partition, qui découle de la ville, est un témoignage de la manière de voir des hommes qui l'ont conçue. Car avant Danger, il y eut bien sûr des hommes et des plans⁽²⁷⁾. Pour exemple, un plan de transformation de Bône dressé par M. Gonssolin, et vivement critiqué par le conseil et les notables du moment, reste malgré tout, une approche visionnaire, car ouvrant Bône à davantage d'expansion.

La nouvelle Bône et ses composantes sont le visage de la France en Algérie (Tableau 1). Au sein de cette France d'Algérie, se constituaient des groupes qui se revendiquaient un espace propre selon leurs possibilités: c'est alors qu'adviennent faubourgs et lotissement. La spontanéité de croissance du faubourg Sainte-Anne révèle un accès des groupes modestes au foncier alors que les lotissements nord sont constitués en réponse à la pression de groupes de fonctionnaires, sans doute plus aisés.

Retenons du tableau 1 où il est procédé au cas par cas, la convergence de description des entités mises en parallèle. L'objectif de cette confrontation est en partie atteint: les entités de Danger sont rarement remises en cause par celles que nous suggérons, et qui s'appuient sur les acquis de l'histoire au «long cours».

Tableau 1: Bône, Division en secteurs

Le tissu urbain (toponyme ancien et / ou récent)	Identification des entités de Bône faite par René Danger	Éléments d'Identification récente
Vieille ville	Quartier moins pittoresque, moins arabe qu'à Alger avec une place couleur locale, arcades et mosquée XVIIIe s.	Noyau originel arabe, tissu constitué de maisons à patio, profondément remodelé par le génie militaire
Ville nouvelle	Régulière et symétrique avec artères larges convergeant en un important carrefour. Belle place rectangulaire. Square Randon à proximité	Tissu au design « Art urbain: parcellaires, perspectives et fronts bâtis », constitué d'une suite d'immeubles de rapport, Cours structurant
Faubourg Saint Anne	Le plus important, bâti le long des deux rues Sadi-Carnot et Célestin Bourgoin, de largeur insuffisante. Mal tracé, régions inondables, aucun square vers le N.O	Tissu au parcellaire laniéré et constitué de maisons contiguës, villas et maisons de faubourg, structure unique selon rue Sadi Carnot
Faubourg Saint-Cloud	Quartier de résidences à proximité d'une belle plage. Route de la Corniche trop étriquée, voies secondaires mal tracées, liaisons avec Bône insuffisantes	Tissu quadrillé, constitué de parcelles-îlots, résidences et villas insérées dans d'immenses jardins et propriétés, structurés par le Bd Narbonne et la Corniche
Cités de lotissements	Faubourgs récents. Lotissements Beauséjour et Bellevue coquets et salubres, Cités ouvrières Bôna, Dayron, Chancel et Dauzial, parfaitement indésirables dans les prés inondables où on les a établies	Tissu pavillonnaire aéré au nord de Bône, de type quadrillé structuré au milieu par le Bd Narbonne Tissu de lotissements de recasement, de type arabe aux maisons à cour et voies arborescentes
Quartier de la nouvelle sous-préfecture	A peine amorcé, s'avère mal placé, dans des terrains peu salubres, et définitivement mal tracé, avec son lamentable quadrillage	Lotissement Champ de mars, parcellaire quadrillé, régulier et aéré, grandes parcelles pour des HBM, en articulation avec la ville nouvelle, rues larges, place au centre
Quartier de la Choumarelle	Sur un marécage près de la Seybouse, quartier de baraques, absolument malsain, habité par des pêcheurs	Tissu de baraques de recasement, spontané aux similitudes formelles avec les recasements arabes
Port et quartier industriel	Avant-port de 49 ha, darses de 70 et 11 ha. Les terre-pleins au N. de la Grande Darse et de la Seybouse, la région entre la Seybouse et la Boudjimah constituent les quartiers industriels	Tissu de grandes parcelles portant des hangars et des dépôts, entité articulée à la ville, en continuité avec ses quartiers centraux

Source: données tirées des conclusions de l'enquête monographique de la société des plans régulateurs, effectués sur la demande de la municipalité de Bône.

En ce moment de l'histoire de Bône, René Danger, homme d'art et de terrain, et sachant satisfaire les souhaits des municipalités, fait usage de divers termes pour désigner les partitions que reprend le tableau 1. Quartier, ville ou faubourg sont des nuances qui font sans doute, appel aux réalités restituées en ce moment par la ville. Ce tableau dressé suscitera le plan attendu par les conseils de notables.

Il se passera ici, comme il est déjà arrivé à Paris, des luttes acharnées contre l'insalubrité.

Et si les termes génériques de «ville nouvelle» ou celle de «faubourg» peuvent sembler convenir, celle de quartier est à considérer avec précaution. Ne faut-il pas interroger tout à la fois, la désignation des unités urbaines et leur contenu morphologique pour en qualifier la différenciation? Il faudra aussi soulever deux autres points: l'un relatif à la désignation «lotissements»: ceux au nord, sont faits de pavillons et ne sont en aucun cas, comparables à ceux au sud de la ville, résultant de convergences des politiques locales et de la croissance spontanée des maisons d'indigènes. L'autre note le lien court entre état d'insalubrité et stigmatisation d'entités indigènes.

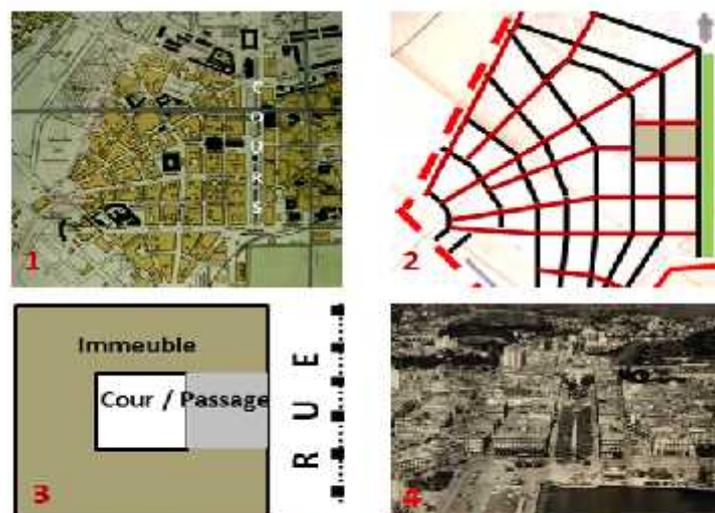
Trois tissus, trois figures architecturales:

Les unités sont caractérisées par une structure propre; elles sont aussi des sous-ensembles différenciés les uns des autres et qui font coïncider leur forme générale avec la circonscription administrative, ce qui est un phénomène exceptionnel. Soumise à la limite séparant les unités, cette différence est plus moins tranchée. L'ordre interne est évidemment déterminé par la logique du tracé (quadrillé, orthogonale, disposé par rapport à un axe, ou rayonnant), ces systèmes résultent d'opérations de lotissements, ou de mise en place de voies organisant le reste en îlots plus ou moins réguliers. L'intérêt de la régularité de ce système réside dans le fait de sa possible permanence ou de son ancrage au sol.

1- Immeubles de rapport dans le tissu haussmannien: cadre de la nouvelle ville

Le tissu haussmannien fut la première extension de Bône: Le plan Gonssolin représente un moment fondateur, car par la réalisation de ce plan, la ville coloniale a véritablement pu prendre corps (Fig. 2). Trois dispositions sont instruites au plan: elles concernent la voirie et les places publiques, les marchés et les édifices publics, ensuite les terrains dans leur assainissement et leurs servitudes, en grande partie militaires. La réglementation de la voirie s'attache surtout à définir les limites des rapports entre les largeurs des rues et les hauteurs du bâti qui les borde. Les mêmes rues sont ensuite classées en ordre de grandeur et selon leur rôle dans la structure de la ville «nouvelle»⁽²⁸⁾.

Figure 2: Paysage et Organisation des immeubles de rapport autour du Cours



1. Plan topographique de la Nouvelle Ville – 2. Parcelle Nouvelle Ville
3. Principe d'organisation des Immeubles – 4. Paysage architectural

Sources: GGA, F80, 2026, Anom, Aix-en-Provence et Archives d'architecture, XXe S; Dessins réalisés par l'auteur

Nous sommes en présence d'une grande ordonnance où ce qui semble avoir primé est la volonté de structurer un tout en rapport avec le «Cours». Nous sommes en présence d'un fait de hiérarchie du cadre bâti des plus remarquables. La singularité de ce tissu urbain est de combiner deux types de parcellaires à la fois: un parcellaire quadrillé et faisant front sur le Cours s'articule bien à un autre de type radio-concentrique et rayonnant vers la porte des Karézas.

Du parcellaire à l'immeuble, il manque à nos investigations, une étape déterminante et qui retracerait l'itinéraire de l'élément bâti. Utilisé depuis le XIXe siècle, le terme immeuble renvoie certes à une catégorie juridique, mais il s'agit pour nous d'en cerner le sens historique et la typologie architecturale et où chercher cette catégorie, vraisemblablement consacrée?

A quel moment l'immeuble a-t-il surgi à Bône ou sur le Cours et comment a-t-il pu devenir une opportunité de production architecturale privée? Les séries d'archives consultées ne prennent en compte que les plans en Rez-de-chaussée et les rapports qui les accompagnent. L'immeuble est la pièce qui manque aux archives. Citons comme exemple, le plan du géomètre Murât qui ne prend en compte que le lotissement en six parcelles de l'ancien terrain militaire issu du déclassement de l'enceinte. Levé exact des parties à bâtir entre la rue et le boulevard Napoléon, Bône le 4 novembre 1863; signé par le géomètre du service topographique de Constantine, Mr Murât. Plan par ailleurs précis et précieux à la fois pour décrypter une situation de partage foncier. Mais le Rez-de-chaussée reste une source insuffisante pour reconstituer des opérations bâties avec tout ce que cette situation peut comporter comme impératifs proprement esthétiques et constructifs.

Le Cours lui-même est issu d'une série d'opérations de spéculation sur les biens jadis militaires rendus aux domaines, ensuite vendus à la mairie qui les vend à des particuliers après les avoir lotis. Il nous manque à juste titre, d'identifier précisément ce groupe d'acquéreurs pour en questionner l'implication dans la construction si harmonieuse des immeubles de rapport portés par le parcellaire en question: comment est ce devenu une opération d'architecture «urbaine» unifiée par le style de la façade?

La composition des immeubles varie selon des formes en U, I, L. Et, il semble inutile de souligner cet ordre structurant la façade en une série de bandes horizontales reprenant sans doute la hiérarchie d'occupation intérieure de l'immeuble, arcades systématiques le long du côté Est du Cours Bertagna, et moins présentes du côté Ouest, façades de factures colossales aux ordonnances si rigoureuses et si répétitives. La «travéation rigoureuse de la façade»⁽²⁹⁾ se résumera par ses avants corps centraux, avec travée médiane parfois aveugle, surgira ainsi une typologie forgée dans un culte de symétrie axiale. L'ornement de façade se présente quant à lui avec une extrême diversité même s'il est étendu à l'ensemble des immeubles Est du Cours, mettant le matériau (ferroserie, pierre et marbre), la texture et les reliefs au service du style classiciste.

«Débarquant à Bône, on est enveloppé à deux pas par l'atmosphère du Cours Bertagna. A la vue des deux alignements de grands et magnifiques immeubles, flanqués de chaque côté d'immenses palais particuliers et fendus gracieusement à leur base en arcades très hautes, on a l'impression d'entrer dans une ville imposante. Faut-il dire: sur la Cannebière?»⁽³⁰⁾.

2- Sainte-Anne (Colonne): Tissu contigu et maisons de faubourg

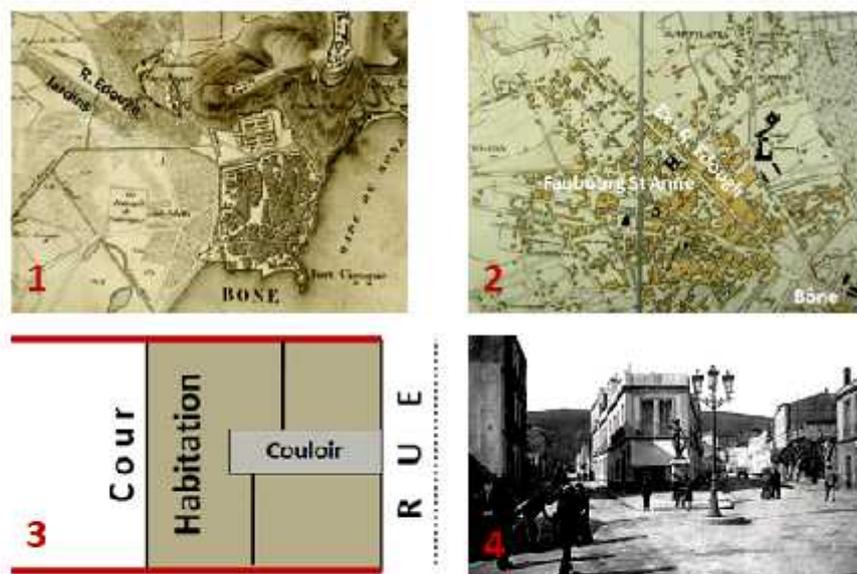
La question de l'urbanisation de Sainte-Anne nous semble mériter une attention particulière, car ce faubourg a commencé à prendre forme au même moment où l'immeuble de rapport faisait irruption dans Bône. Pourtant, les deux situations se démarquent de façon notoire non pas en raison de la distance. La rue Sadi Carnot (Ex route de l'Edough), artère vertébrale du quartier n'est que le prolongement de la rue centrale Bugeaud, mais cette partie de Bône est bel et bien un faubourg extra-muros.

Le faubourg Sainte-Anne voit s'affirmer sa vocation résidentielle dès les débuts de son urbanisation de part et d'autre de la rue axiale de Sadi Carnot. Comme toute rue de village, cette tranchée est le seul lieu où il y a respect de l'alignement et le seul aussi qui voit la densité augmenter. Cette force d'attraction de la rue offre une situation particulière. Le

parcellaire est étroit et allongé, perpendiculaire à l'axe de la route de l'Edough pour une optimisation du nombre de façades sur rue. Et puisque ce parcellaire est serré, contigu et laniéré, les maisons qui s'élèvent dessus sont jointives, aucun lieu à la formation d'espaces intermédiaires. Nous sommes en présence d'un faubourg qui comme les villages, s'égrène modestement, le long de l'axe sur lequel s'accroche ce paysage architectural (Fig. 3).

Le paysage architectural typé du quartier composé d'un bâti sobre, doit son harmonie à la toiture en pente le long de la rue principale, Sadi Carnot, formant un couloir par des rangées stables, linéaires et juxtaposées de maisons qu'on qualifierait de méditerranéennes. Au principe d'implantation et au gabarit indifférencié, il faudra rajouter le degré réduit de l'ornement de façade, la sobriété des matériaux, des ouvertures et balcons. Ce type rejoint d'autres situations aux expressions comparables. Citons les quartiers El Biar à Alger, Saint-Jean à Constantine. Ces visages urbains comparables d'une ville à l'autre mériteraient qu'on en reconnaisse la typologie dans le détail.

Figure 3: Formation du faubourg Sainte Anne



**1. Jardins avant Faubourg – 2. Parcellaire sur plan topographique
3. Principe d'organisation maisons – 4. Paysage architectural**

Sources: carte d'État Major, sous la direction de M. le lieutenant général Pelet, Paris, 1837, conservée aux archives du Shat, Vincennes, sous la référence: T.20.6.B.701.8 (3); et Archives d'architecture, XXe S.

En Algérie, la littérature urbaine est pauvre en matière d'architecture ordinaire et faubourienne, mais il est possible dès lors de mettre en évidence certaines de ses caractéristiques. Ce bâti occupe aujourd'hui une position stratégique dans la trame urbaine et est en constante mutation.

Dans son expression la plus ténue, ce style rejoint l'habitation à cour traditionnelle. Il est, en fait, né de la synthèse entre la maison à cour, fortement présente à la vieille ville et le paysage de faubourgs inscrits en métropole. Il faudra aussi souligner que ce type dominant fait de maisons de faubourg mitoyennes est ponctué de villas suburbaines nettement plus somptueuses, entourées de grands jardins et implantées en retrait de la rue principale sans en gêner les alignements. Ainsi, gabarit, espace extérieur privatif et rapport à la rue sont des ingrédients de différenciation entre maisons de même quartier ou de quartiers limitrophes (Fig. 4).

Figure 4: Entrée du Faubourg Ste Anne & Entrée du lotissement Beauséjour



1. Maisons en continu de faubourg – 2. Pavillons de cités-jardins

Sources: collection personnelle

3- Beauséjour: Cité-jardin et pavillons:

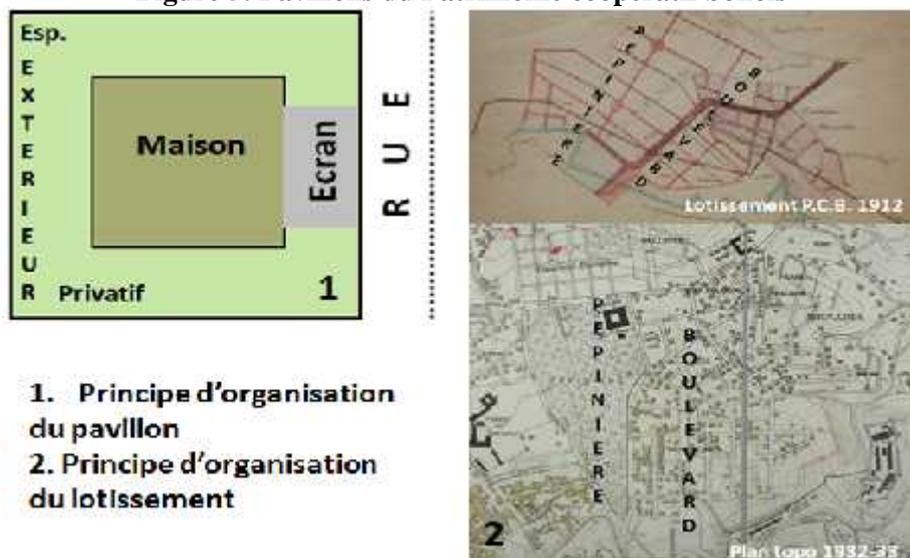
«Un ordre social urbain impose convenance à l’habitat: en 1901, ville et banlieue contiennent 2242 maisons, trente ans plus tard, elle en possède 2501 de plus, ... entre 1901 et 1931, on passe de 647 maisons à 1798 maisons au district de la colonne à lui seul. Les Bônois paraissent s’entendre à installer leurs habitats en gens pratiques et amis du confort. Peut-on ajouter qu’ils recherchent autant l’esthétique?»⁽³¹⁾

La cité-jardin est structurée par le boulevard Narbonne où viennent s’attacher des rues de taille réduite, mais paisibles et où les maisons sont rangées derrière des jardins plus ou moins grands, protégées par des grilles, laissant apparaître le pavillon entouré des espaces sans lesquels il serait dénaturé.

«La maisoncoop a fait surgir tout un quartier neuf d’une centaine de coquettes maisons individuelles, entourées de jardins et placées en un endroit, aussi merveilleusement situé que délicieusement aéré, en haut d’une pente inclinée vers la mer proche. [...] Pour toutes ces constructions, elle n’utilise que des lotissements lui appartenant. [...] La maisoncoop, ne tenant pas à faire discréditer le dicton «bâtiment va, tout va», n’a pas encore épuisé ses crédits. Elle continue de bâtir, ce qui n’est pas le cas quant aux autres sociétés à H.B.M.»⁽³²⁾

Au plan des formes produites, il ne peut être question d’unité de style tant, les lotissements Nord ont été une opportunité aux expérimentations architecturales en tout genre. Le cabinet de Naz et Butigieg, architectes-géomètres-experts, a à lui seul dressé les plans de plusieurs dizaines de villas. Associée à la présence d’une pépinière bien appréciée par la population, la formation de cette cité-jardin a été l’objet de diverses conférences entre génie militaire et municipalité (Fig. 5). Pour ce type d’informations, le journal général des travaux publics et du bâtiment est une source exceptionnelle.

Figure 5: Pavillons du Patrimoine coopératif bônois



1. Principe d’organisation du pavillon
2. Principe d’organisation du lotissement

Source: 1H 868, Archives du Shat, Vincennes et schéma réalisé par l’auteur

Conclusion:

Voici donc quelques pistes de réflexion sur la question de la diversité des formes urbaines produites par la colonisation à Bône, où il est fait peu de cas de cette richesse. Les tissus anciens représentent pourtant une grande part de la ville, ceux coloniaux en l'occurrence. Dans cet article, l'approche reste exploratoire en attendant d'un travail d'analyse au cas par cas au niveau de chaque tissu, et d'un examen à la fois plus élargi, portant sur l'ensemble des tissus urbains hérités de la colonisation, mais surtout précisant chaque type. L'étude de la typologie devrait quitter les «bancs d'école», s'enrichir de notions réflexives pour gagner en précision. Notre approche des types de tissus convoque la démarche usuelle⁽³³⁾, mais tiendrait son originalité au fait de disséquer pour distinguer les tissus et pour les qualifier selon leurs formes et non plus selon leur moment de création coloniale.

Il est important pour nous de d'abord interroger la pertinence des seuils thématiques, pour ensuite s'arrêter sur des indicateurs et suggérer des démarches qui articuleraient les unités entre elles et avec l'espace de la rue.

On peut envisager de procéder à d'importants développements pour caractériser les lignes de démarcation et d'articulation entre unités. Quelle que soit la situation de ces lignes, larges, profondes, épaisses, visibles ou non, elles restent tout intéressantes à examiner.

Du point de vue méthodologique, le parcellaire reste le mode opératoire rendant le plus compte de l'articulation du domaine public (les voies) avec celui privé (la parcelle). Replacés, dans les contextes qui leur sont associés, ils peuvent donner lieu à des typologies en lien avec les modes de fabrication urbaine, angle mort de la connaissance urbanistique en Algérie. Il est tout aussi important de poser des problématiques sur l'émergence de l'immeuble de rapport dans l'histoire de formation de Bône, à ce moment, cet immeuble, urbain par essence, peut être envisagé comme un objet de recherche.

Bibliographie:

- 1- Bensaâd Redjel N. et Labii B., «Alignement et extension: des plans pour Bône. Éléments sur l'application de l'urbanisme à la française en Algérie: 1855 et 1932-1933 », Cahiers de géographie du Québec, vol. 59, n° 166, pp 109-133, 2015.
- 2- Panerai Ph, et col, Formes urbaines. De l'îlot à la barre, Marseille, Parenthèses, 1997.
- 3- Panerai Ph., et col, Analyse urbaine, Marseille, Parenthèses, 1^{ère} édition 1980, 1999.
- 4- Panerai Ph., Les territoires de l'architecture, Issuu, Panerai-Marnes, 2012.
- 5- Pinon P., «Architectures urbaines: formes et temps», colloque international en l'honneur de Pierre Pinon, 2014.
- 6- Boudon Fr. et col, Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris, Paris, Cnrs Éditions, 1977.
- 7- Lepetit B., «La ville: cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine», Enquête (Marseille), no 4, pp. 11-34, 1997.
- 8- Bensaâd Redjel N., «Mutations dans la fabrication des espaces urbains de la ville coloniale de Bône (fortifications, port, rues) 1840-1933», Thèse de Doctorat, Histoire de l'urbanisme, Université d'Annaba, sous la direction du Professeur B. LABII, et co-encadrée par H. Jannièrre, professeure à l'université de Rennes 2, 2016.
- 9- François Loyer, Paris XIXe siècle: l'immeuble et la rue, Ed. Hazan, 1987.
- 10- Panerai Ph., 2012, déjà cité.
- 11- Pinon P., «La composition urbaine et l'urbanisme à la française», congrès du Cths, Tours, 2012.
- 12- Gauthiez B., «Approche morphologique des plans de villes, archéologie et sources écrites», Revue archéologique de Picardie, NS 16, pp 17-25, 1999.
- 13- René Danger, Rapport justificatif, PAEE de Bône, Archives d'architecture du XXe siècle, 1933.
- 14- Vacher H., «L'École supérieure de Topographie et le géomètre urbain (1900-1939). Les débuts de l'enseignement technique de l'aménagement », Les Annales de la recherche urbaine, pp. 121-129, 2000.
- 15- Samuels I., et col, Urban forms. Death and life of the urban Block, Routledge, 2012.

- 16- Allain R., Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville, Armand Colin, 2004.
- 17- Raynaud D., «Forme urbaine: une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales», Ph. Boudon, éd. Langages singuliers et partagés de l'urbain (Actes du colloque LOUEST), l'Harmattan, pp. 93-120, 2005.
- 18- Foura M., «Le mouvement moderne de l'architecture: naissance et déclin du concept de l'architecture autonome», Revue Sciences et technologie, Université de Constantine, pp 89-105, 1999.
- 19- Bensaâd Redjel N. Labii B. Jannièrè H., «Tracés de plans et fabrique de Bône (Annaba): le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (1932-33) », Sciences & Technologie, N°42, Université Constantine, pp 15-28, 2015.
- 20- Lespes R., Revue Chantiers nord africains, n°7, p. 902, 1930.
- 21- Presse bônoise entre 1909 et 1933.
- 22- Danger R., Cours d'Urbanisme, Ed. Eyrolles, 1933.
- 23- Vacher H., 2000, déjà cité
- 24- Le journal général des travaux publics et du bâtiment, 28 Mars 1933.
- 25- Danger R., 1933, déjà cité.
- 26- Cotereau J., «La situation actuelle de Bône», Les chantiers nord africains, n°7, pp 746 – 755, 1933.
- 27- L'action bônoise. Républicain radical. Organe de défense des intérêts de la région. 10 Décembre 1909. & Procès verbal du conseil municipal du 04 Juillet 1909.
- 28- Dossier d'alignement, ANOM, GGA, 7N1, Aix-en-Provence.
- 29- Loyer F., 1987, déjà cité
- 30- Bertrand G. J., Afrique du Nord Illustrée, pp 16-21, 16 Novembre, n°759, 1935.
- 31- Idem
- 32- Ibidem
- 33- Rhein C. et Palibrk M. «Formes urbaines, modes d'occupation du sol et composition sociale en zone urbaine dense: des relations inattendues à Paris», Cybergeo: European Journal of Geography [En ligne], 2014.